

Communiqué de presse

Le 29 octobre 2020

Les restaurants d'hôtels ferment : une décision consternante et stigmatisante

« Cette décision « hors sol » met en péril encore plus notre activité déjà très très réduite par ce 2^e confinement. Cette décision ne se justifie en rien par des raisons sanitaires et c'est encore une stigmatisation de notre profession puisque les cantines des écoles, des internats et des prisons, notamment, peuvent, elles, rester ouvertes. » **Laurent Duc, président UMIH branche hôtellerie**

Le Premier ministre, Jean Castex a dit lors de sa conférence de presse que les restaurants d'hôtels étaient fermés...alors même que les hôtels, eux, restent ouverts. L'UMIH est consternée de cette décision prise en dépit du bon sens et qui ne fait que stigmatiser encore un peu plus nos métiers.

Tout comme lors du premier confinement en mars, l'activité hôtelière est autorisée et puisque la restauration collective est admise, celle-ci doit être également possible dans nos hôtels qui en remplissent toutes les caractéristiques du fait de leur ouverture aux seuls professionnels.

L'UMIH avait fait valoir plusieurs arguments pour permettre le maintien de l'activité restauration au sein des hôtels.

- L'enjeu absolu est le respect du confinement. Or, ce dernier est parfaitement respecté avec le maintien des ouvertures des espaces de restauration des hôtels. En effet, en faisant déjeuner/diner notre clientèle dans nos hôtels, ils ne se déplacent pas dans la rue et n'auront qu'à reprendre un escalier ou un ascenseur pour rejoindre leur chambre.
- Peu d'hôtels disposent des moyens de mettre en place l'activité de « room service » qui est loin d'être la norme dans les hôtels, d'autant qu'elle n'est obligatoire qu'à compter du 5* dans le classement hôtelier.
- Contrairement au service en chambre, le service dans les salles de restauration permet d'appliquer pleinement le protocole sanitaire en vigueur pour les restaurants. Ce protocole a fait ses preuves puisque nous avons aucun cluster identifié dans nos établissements.

Contact presse

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr

Charlotte LE MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr

